

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 29 mai 2015

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 26, 27 et 28 mai 2015

2015 DEVE 75 Jardin Botanique de Paris - Convention de partenariat avec la Société Truffaut pour deux manifestations organisées au parc de Bagatelle, jardin botanique de Paris (16^{ème}).

Mme Pénélope KOMITES, rapporteure

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le projet de délibération en date du 12 mai 2015 par lequel Madame la Maire de Paris soumet à son approbation le principe et les modalités de la convention de partenariat, jointe à la présente délibération, avec la Société Truffaut pour l'exposition « Fruits à tous les étages », du 2 juin au 1^{er} novembre 2015, et pour le week-end de la rose, les 6 et 7 juin 2015, au parc de Bagatelle du Jardin Botanique de Paris ;

Vu l'avis du Conseil du 16^{ème} arrondissement en date du 11 mai 2015 ;

Sur le rapport présenté par Madame Pénélope KOMITES au nom de la 3^{ème} Commission,

Délibère :

Madame la Maire de Paris est autorisée à signer avec la Société Truffaut une convention, dont le texte est joint à la présente délibération, définissant le cadre d'un partenariat pour l'animation de deux manifestations, l'exposition « Fruits à tous les étages » du 2 juin au 1^{er} novembre 2015 et le week-end de la rose les 6 et 7 juin 2015 au parc de Bagatelle du Jardin Botanique de Paris.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

Anne HIDALGO